

La Gazette de Saulnières

#4 Septembre 2015

Le mot du maire

Bonjour à tous,
Heureux de vous retrouver pour cette nouvelle édition de notre Gazette locale. Il y a peu je vous annonçais des festivités à venir comme notre fête de la musique, la rencontre avec SAULNIERES 28, le pique-nique estival et l'exposition peinture.



Comme vous le découvrirez (ou redécouvrirez) dans ce numéro, le succès de notre sortie à SAULNIERES 28 nous a permis d'échanger et de partager des moments conviviaux avec les habitants et les élus.

De la même façon, la deuxième édition de notre fête de la musique a connu un véritable succès comme en témoigne l'article qui lui est consacré.

Le pique-nique estival a malheureusement été annulé pour cause d'une météo capricieuse et l'exposition de peinture l'a aussi été suite au décès de l'épouse de l'artiste (à qui je renouvelle toute ma sympathie).

C'est d'autant plus dommageable que ces occasions d'échanges, de rencontres et de maintien du lien social sont essentielles à mes yeux. Pour autant, nous ne renonçons pas. Nous renouvelons l'expérience avec une exposition d'un photographe local : Mr PARMENTIER. J'espère que vous serez nombreux à venir en profiter, et n'hésitez pas à vous faire « tirer le portrait ! » Dans la foulée, nous vous proposerons en décembre une autre exposition consacrée à la peinture d'une artiste Bainaïse.

Comme déjà évoqué, j'attache une grande importance à ces moments de convivialité sur notre commune. Ils permettent l'échange, la communication qui parfois nous font cruellement défaut et qui peuvent conduire à toujours plus d'isolement.

Par ailleurs, les projets communaux vont bon train : la livraison des 5 logements NEOTOA rue St Martin, l'aménagement d'une première partie de ladite rue, la poursuite de la commercialisation de notre lotissement communal et aussi l'accueil de ces premiers habitants, les travaux d'amélioration de la cantine de l'école, la programmation de travaux de voiries en complément du point à temps déjà réalisé, le début des travaux de déconstruction de l'ancienne scierie, et aussi l'acquisition de foncier qui permettra la réalisation de projets futurs.

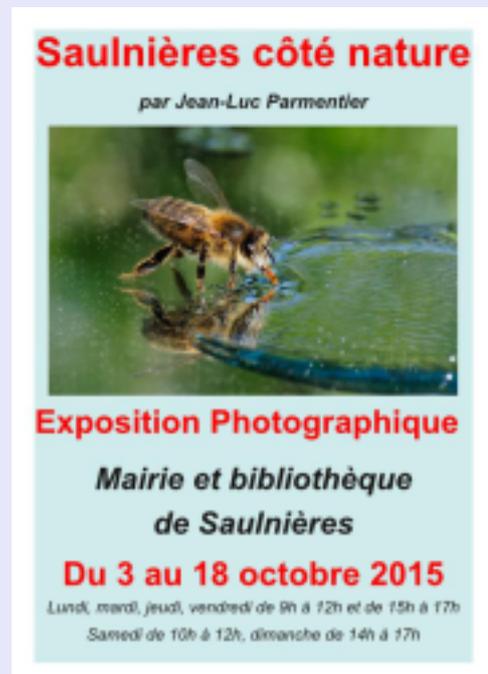
Comme vous le constatez je continue à faire avancer notre commune, même si j'ai conscience qu'il reste encore à accomplir. Par ailleurs, j'ai débuté avec notre équipe municipale les premiers travaux de réflexion du réaménagement du centre bourg (place de l'église, ancienne scierie, place de la superette et rue des Paludiers) ainsi que la création d'un PLUI. Bien sûr, je continuerai à vous informer de l'avancée de nos réalisations.

J'aimerais moi aussi que les choses aillent plus vite mais les contraintes réglementaires et financières sont parfois lourdes et ne nous permettent pas d'avancer au rythme que nous souhaiterions. D'autre part, le contexte de restriction budgétaire est d'autant plus prégnant que les dotations de l'Etat aux collectivités locales sont amenées à diminuer de près d'un tiers sur les trois prochains exercices. Malgré tout, nous ne désirons pas augmenter d'autant l'imposition locale.

Ainsi, j'espère que vous saurez être indulgents et patients car il nous faudra faire des choix. Malheureusement dans mon quotidien j'ai le regret de constater que la tolérance fait parfois défaut à certains habitants de notre commune.

Pour autant, je continuerai d'avancer pour vous et pour que SAULNIERES reste la commune où il fait bon vivre ensemble.

L. Le Guehennec



La vie de la commune

La rentrée scolaire



De gauche à droite: D.Duc Mouton, AM. Coupel, C.Reaute, C.Favry, E.Desmoucelle, S.Renault, A.Bertel

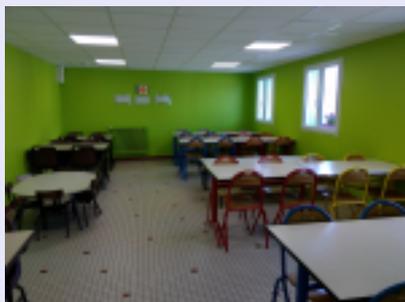
La rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre pour les 85 élèves de l'école de Saulnières. L'effectif est stable malgré le départ de familles pour cause de déménagement, ce qui permet de maintenir nos 4 classes.

Saluons l'arrivée de Mlle Céline REAUTE dans l'équipe enseignante. Elle encadrera la classe de CM1-CM2.

D'importants travaux ont été réalisés pendant les vacances dans le bâtiment central (cuisine, réfectoire, salle de sieste et salle informatique). Le réfectoire peut dorénavant accueillir 60 enfants (40 précédemment). Pour le repas du midi, un seul service suffit, ce qui permet aux enfants de profiter au mieux de la pause du midi et au personnel communal de travailler dans de meilleures conditions. Ces travaux de rénovation ont principalement porté sur l'isolation : remplacement des ouvertures, isolation extérieure de la façade nord et des combles, installation d'une VMC. Des jeunes de 16 à 18 ans ont participé à ces travaux au titre de la coopérative jeunesse mise en place par la communauté de communes.

Cette année, la commune a souhaité conserver la gratuité des activités périscolaires malgré l'augmentation de leurs coûts et proposer de nouvelles activités : couture, yoga, jeux en anglais, espagnol et zumba.

Nous souhaitons donc à tous les enfants, aux enseignants et au personnel communal une excellente année scolaire 2015/2016.



Travaux rue Saint Martin

Vous avez pu constater que les travaux de la rue St Martin ont bien avancé cet été. Nous avons fait réaliser une chicane devant la Mairie afin de ralentir la vitesse à l'entrée du bourg.

Bien sûr les trottoirs sont apparus comme annoncé, cela sécurise les déplacements des habitants mais aussi des élèves sur le trajet de la bibliothèque ou de la salle de sport.

Pour relier les deux nouveaux parvis de stationnement, un plateau surélevé a été créé pour ralentir les véhicules aux abords du lotissement et de l'école. Il n'est pas encore à sa cote définitive (il sera rehaussé) tant que les maisons du lotissement seront en construction, pour éviter que les camions et engins n'endommagent le bitume.

Prochainement la deuxième partie d'enrobé va être réalisée entre le plateau et la ruelle des Francs Bourgeois. Nous en profiterons pour refaire la chaussée face à l'église, et re-profiler la sortie de la rue des Rosiers et des Peupliers. La dernière partie de cette rue sera traitée avec notre projet de réaménagement du centre bourg dont la réflexion vient de débiter.

Jardinières rue des Paludiers

Les anciennes jardinières le long de la rue des Paludiers ont été démontées. Cela s'est fait par les soins des employés de la commune et avec l'aide de conseillers municipaux. Les anciens bacs à fleurs, dangereux et régulièrement endommagés seront remplacés prochainement par de grands pots de fleur colorés.



Ancienne scierie

Le top départ des travaux de démolition de l'ancienne scierie vient d'avoir lieu. Il aura fallu attendre toutes les analyses et diagnostics des bureaux d'études concernant les matériaux. En effet, une partie du bâtiment étant constituée d'amiante (porte d'entrée et toiture), l'intervention d'une entreprise spécialisée est obligatoire : c'est chose faite. Il en sera peut-être de même pour le sol qui pourrait contenir des restes de substances nocives (nous attendons les résultats des analyses).

En tout état de cause les travaux doivent se terminer fin octobre ; il nous appartiendra ensuite de mettre en œuvre un projet sur ce terrain qui présente l'avantage de communiquer entre les deux artères principales de notre commune : rue St Martin et rue des Paludiers. Nous pourrions prétendre au rachat de cette parcelle à EPF Bretagne lorsque nous serons prêts.

Bien sûr, tous les coûts de ces travaux viendront s'ajouter à la facture finale.

Bibliothèque

Le samedi 3 octobre Caroline Croixmarie, naturopathe, animera un atelier « huiles essentielles » et nous initiera à leur utilisation.

Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable à la bibliothèque.

Une participation de 5€ est demandée.

Rendez-vous à la bibliothèque à partir de 14h30.

Le prix de lecture "Des Livres et Nous" est reconduit à partir de novembre, ainsi qu'un prix spécial BD.

Le principe : on s'engage à lire une dizaine d'ouvrages (romans, BD ou les deux), on les lit jusqu'en juin, on se rencontre pour en parler et on vote pour ses favoris.

Rappel du palmarès 2014-2015 :

1er : «La dernière fugitive» de Tracy Chevalier,
2eme : «Le violoncelliste de Sarajevo » de Steven Galloway et 3eme : «Un avion sans elle » de Michel Bussi.

Ces livres, parmi tant d'autres, sont disponibles à la bibliothèque, venez les découvrir.

Si vous aimez les livres et souhaitez vous investir dans la commune, venez rejoindre l'équipe des bénévoles!

Heures d'ouverture : lundi de 17 à 18h, mercredi et vendredi de 16 à 18h et samedi de 10 à 12h.



L'exposition se tiendra à la mairie et à la bibliothèque, du samedi 3 au dimanche 18 octobre.

A la mairie :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 à 12h et de 14 à 17h, les samedis de 10 à 12h et les dimanches de 14 à 17h.

A la bibliothèque, aux heures d'ouverture.

A cette occasion Jean-Luc propose aux personnes intéressées de les prendre en photo, seules ou en famille. Les clichés numériques leur seront remis gratuitement et pourraient faire l'objet d'une autre exposition.

(Renseignements au cours de l'exposition)

Prochaine expo

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la prochaine exposition de peinture par Elisabeth Lemoine, de Bain de Bretagne.

Peintre depuis une dizaine d'années, autodidacte, elle vous avouera son plaisir et son besoin de s'exprimer à travers ses toiles abstraites.

Elisabeth Lemoine, dite « LI », vous présentera ses œuvres à l'occasion du vernissage qui se tiendra le 4 décembre à 18h30 à la mairie.

Exposition du 5 au 20 décembre, aux heures d'ouverture des mairie et bibliothèque.

L'étoile sportive

La saison de foot a repris avec 2 équipes séniors évoluant en D4 et D5 et une quinzaine de jeunes qui font partie du groupement du canton du Sel.

Des travaux ont été effectués au terrain de foot durant l'été : douches, abattage de sapins et pare-ballons. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ces travaux.

L'activité tennis de table est pour l'instant suspendue. Toute personne désireuse de la relancer est priée de se faire connaître (G Rouleau: 06 20 45 41 70)

Frédéric Guiheneuf et Gwenaël Rouleau.

Expo Photo

En octobre, Jean-Luc Parmentier, photographe amateur résidant à Saulnières, nous propose une exposition de photographies prises à Saulnières et aux alentours sur le thème de la nature.

C'est son gout de la nature qui l'a amené très jeune à d'abord observer les animaux, insectes, fleurs... avant de les photographier.

Classes 5

La fête des classes 5 aura lieu **le 24 octobre**.

Déroulement de la journée :

11h: Rassemblement à la mairie

11 h 15: Dépôt d'une gerbe au monument au mort

11 h 45 : Photo

12 h: Vin d'honneur (Offert par la Mairie)

13 h: Banquet

17 h 30: Palets, belote, promenade dans le bourg

19 h 30 : Buffet froid

21 h 00 : Soirée dansante

Vous pouvez opter pour la journée entière (36€), le repas du midi (28€) ou du soir (13€). *Tarifs pour un adulte.*

TOUTES LES PERSONNES DESIRANT PARTICIPER A CETTE JOURNEE, MÊME SI ELLES NE SONT PAS DES CLASSES, SERONT LES BIENVENUES. IL NOUS FAUDRAIT UN MINIMUM DE 70 PERSONNES POUR ORGANISER CETTE FÊTE.

**Contact : Rouleau Gwénael : 06 20 45 41 70
Dupré Maurice : 02 99 44 70 95**

Autour de Saulnières

Espace jeunes de Tresboeuf

C'est un lieu ouvert, convivial, où vous pouvez venir vous exprimer sur tous les sujets qui vous intéressent, échanger avec d'autres jeunes et avec les animateurs. C'est différent de la maison, de l'école et des clubs de sport...

C'est aussi un lieu d'écoute, de ressources, de dialogue avec l'animateur, un véritable tremplin pour vos initiatives.

C'est également un endroit où vous avez le droit de ne rien faire, où vous pouvez juste vous poser et réfléchir.

C'est une des façons d'occuper son temps libre et ce n'est pas la seule, loin de là !

A partir de 10/12 ans

Renseignements : 06 47 00 52 97

8 rue des Peupliers 35320 Tresboeuf

jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr

Les écoles de musique du territoire

Opus 17, l'école de musique de Bain et les Menhirs au Sel de Bretagne proposent une palette sonore panachée. Ces écoles peuvent vous permettre de débiter ou de progresser en octroyant des tarifs d'adhésion modérés. Vous souhaitez commencer un instrument mais le prix d'achat vous freine ? La Communauté de communes a mis en place une location d'instruments.

Pour tous renseignements :

Ecole de musique Les MENHIRS

2 rue Lamartine 35320 Le Sel-de-Bretagne

02 99 44 64 54

<http://www.musiktrad-lesmenhirs.org/>

Ecole de musique OPUS17

37, rue Hippolyte Fillieux 35470 Bain de Bretagne

02 99 43 83 37

Les évènements passés

Vide-grenier



Le dimanche 6 Septembre 2015 se sont déroulés à Saulnières la braderie camping-caravaning, le vide-grenier et les concours de palets. L'association des parents d'élèves "Les Enfants d'Abord" tient à remercier tous les bénévoles et partenaires ayant participé à cet évènement.

Au total, ce sont 70 bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette journée une réussite.

Les exposants sont chaque année de plus en plus nombreux. Ils viennent des quatre coins du département: Dinard, Rennes, Fougères, Vitré, Langon, Goven... mais aussi de villes d'autres départements telles que Plémet (22), Carentoir (56), Saint Maixent (79), Saint Eloy (23), Fégréac (44), Ernée (53).

Durant cette journée, nous avons eu de très bons retours de la part des visiteurs et des exposants.

Notre manifestation a une très bonne réputation, nous pouvons ainsi nous attendre à de plus en plus de monde pour les éditions à venir.

Notez bien ce rendez-vous: chaque année, 1er dimanche de Septembre.

Les Enfants d'Abord

A noter aussi le prochain évènement organisé par l'association:

L'association « Les enfants d'abord » organise une

BOURSE AUX JOUETS

Le samedi 7 novembre 2015
A la salle polyvalente de Saulnières (35)

DEPOT

Vendredi 6 novembre 2015 de 16h30 à 20h30

Max par litre : 20 jouets, 3€ la liste, plusieurs listes sont possibles.

Les vélos, trottinettes sont acceptés

Les jouets doivent être en bon état. Les piles doivent être fournies.

La reprise des inventaires est le samedi 7 novembre de 10h à 12h

VENTE

Samedi 7 novembre 2015 de 9h à 14h

Règlement des achats en espèces. L'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol. 1€ par litre de 20 articles maximum, et 20€ maximum retenus sur les ventes. Les bénéfices vont au profit de l'association.

Pour contacter l'association : enfantsdabord35@gmail.com

La fête de la musique

Toujours plus de succès pour cette deuxième édition !

Cela ne vous aura pas échappé ! Le vendredi 19 juin a eu lieu la seconde édition de la fête de la musique organisée par le Conseil Municipal. Pour l'occasion, nous avons décidé de délocaliser l'événement et d'investir le parvis de la Maison communale afin d'accueillir l'évènement.

Vous avez été encore plus nombreux que l'an dernier et la qualité des différentes prestations proposées vous a, semble-t-il, ravis, tant les encouragements à poursuivre ont été nombreux.

Au cours de la soirée, nous avons pu apprécier les prestations de la chorale polyphonique de Benkadi, du groupe de rock 60 grammes et le boucher et de deux autres formations de chanson française : L'autre et Louise.

C'est donc un programme éclectique qui a été offert à la population. Ces groupes se sont tous produits sur la scène qui avait été installée pour l'occasion. Cette programmation a été enrichie d'interventions de la troupe Selen'ka et du Duo Goumon pendant les changements de plateaux.

Ce sont plus de 300 personnes qui ont assisté à la fête que nous avons démarrée plus tôt cette année. A cet égard, nous remercions les anciens qui ont pu se déplacer et cela nous encourage à avancer encore l'heure de début des festivités.

Alors, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous la signe de la rencontre, de la convivialité et, bien entendu, de la musique !



La rencontre Saulnières 28



Les deux communes de Saulnières jumelées, l'une en Eure-et-Loir et la nôtre ici en Ile-et-Vilaine ont coutume de se rencontrer régulièrement. Cette année, une trentaine de bretons répondaient à l'invitation de nos correspondants, le week-end des 2 et 3 mai.

Après un accueil à la salle des fêtes, nous avons été répartis chez les habitants du village pour le repas de midi.

L'après-midi du samedi fut consacré à une visite de Chartres : la cathédrale, y compris la crypte, en compagnie de guides ; puis un tour en petit train dans les rues de la cité.

Après un repas pris en commun à la « Pataterie », retour en ville pour admirer la mise en lumière de la cathédrale.

Le dimanche, nous nous retrouvions à 10h pour visiter la Chapelle Royale à Dreux qui abrite les sépultures de la Famille Bourbon-Orléans. Cette visite, commentée elle aussi, nous permet d'admirer un exceptionnel ensemble de gisants ainsi que de remarquables vitraux de la manufacture de Sèvres.

De retour à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet, nous avons pu admirer une passionnante exposition de machines à coudre proposée par un de nos hôtes.

En fin d'après-midi, c'était l'heure de repartir, en prenant rendez-vous pour un futur séjour en Bretagne.

Nous remercions nos amis pour ces moments d'échange et de partage dans la convivialité et la bonne humeur.

Dates à retenir

-Animation bibliothèque: 3 octobre
 -Expo photo: du 3 au 18 octobre
 -Classes 5: 24 octobre
 -Bourse aux jouets 7 novembre

-Armistice: 11 novembre
 -Repas du club Saint Martin: 17 novembre
 -Expo peinture: du 5 au 20 décembre
 -Arbre de Noel: 18 décembre

Les délibérations du conseil (résumées)

Mardi 10 mars 2015.

Absente excusée : Mme. ANTIN S.

Subventions communales 2015, votées à l'unanimité:

Etoile Sportive 460 €
 Club Saint Martin 150 €
 ADMR Le Sel 120 €
 Loisirs en Herbe 100 €
 OCCE (2€ par enfant) 180 €
 Les Petits Petons 100 €

Subvention de fonctionnement CCAS: 1500€

Taux d'imposition: taxe habitation et taxes foncières

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote une augmentation de 2% de la taxe d'habitation et des taxes foncières et fixe les taux d'imposition suivants pour l'année 2015 :

Taxe d'habitation :14.46 %
 Taxe foncière bâti :16.95 %
 Taxe foncière non bâti :46.90 %

La convention de mise à disposition d'une salariée à la bibliothèque (Mme Dominique Kahn) par la commune de Tresboeuf est votée à l'unanimité.

Budget livres – animations pour la bibliothèque.

Le budget d'acquisition de livres et pour l'animation, avec le concours du Conseil Général (Contrat de territoire) est voté à l'unanimité à hauteur de 2 000.00 € pour l'achat de livres et 1000 € pour les animations
 Les acquisitions seront orientées principalement sur des livres pour jeune public ainsi que des DVD.

Changement d'horaires de la bibliothèque

Le conseil municipal valide les nouveaux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque :
 lundi 17h – 18h, mercredi et vendredi 16h – 18h,
 samedi 10h – 12h

Droit de préemption

Le Conseil Municipal par 13 voix pour et 1 abstention décide d'acquérir, par voie de préemption, la parcelle ZK n°10 au prix de 1 605 €, conforme à l'estimation de FRANCE DOMAINE, en nature de terre agricole, d'une contenance de 5350 m² et appartenant à Monsieur Emile HERVOCHON.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que la commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle AA 23 (M Guilloux) rue des Paludiers.

Mercredi 18 mars 2015

Absents excusés:

ESNAULT JL. PHELIPPE J

Vote du budget 2015.

(Le détail des documents est consultable en mairie)

Fonctionnement	
Charges à caractère général	167780
Charges du personnel	205457
Autres charges de gestion	45863
Charges financières	30545
Dotations au fonctionnement	5048
Virement en investissement	81000
TOTAL	536483
Atténuation de charges	13000
Produits des services	37000
Impôts et taxes	315386
Dotations et participations	539173
Autres produits de gestion	37000
Produits financiers	50
TOTAL	536483

INVESTISSEMENT:

Dépenses	883 977,80	Recettes	883 977,80
16 - Emprunts et dettes assimilés	326 908,80	001 - Excédent d'investissement reporté	489 001,80
20 - Immobilisations incorporelles	7 875,80	10 - Dotations, fonds divers et réserves	158 628,80
Total dépenses réelles hors opérations	334 784,60	16 - Emprunts et dettes assimilés	1 580,80
8003 - Opérations non individualisées	41 802,80	Total recettes réelles hors opérations	650 129,80
8011 - SALLE POLYVALENTE	15 808,80	8021 - LOCAL POLYVALENT	29 000,80
8021 - LOCAL POLYVALENT	136 808,80	8022 - VOIRIE	84 000,80
8022 - VOIRIE	83 808,80	8025 - ECOLE	29 000,80
8023 - EQUIPEMENT COMMUNAL	3 808,80	Total recettes opérations d'investissement	152 000,80
8026 - ECOLE	82 808,80	Total recettes d'ordre	80 880,80
8029 - AMENAGEMENT CENTRE BOURG	156 808,80		
8030 - BIENMEUBLE HERVOCHON	85 808,80		
Total dépenses opérations d'invest.	509 808,80		

Jeudi 09 avril 2015.

Absents excusés : AREND M. BABIN L.

Création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe

Le contrat avenir de Céline Meilleray arrivant à son terme et l'agrandissement de la commune allant engendrer du travail supplémentaire pour le service technique (espaces verts, travaux entretien, école...), M le maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet.

Le Conseil Municipal par 11 voix pour et 2 abstentions, décide de créer ce poste à compter du 10 avril 2015.

Tableau des effectifs de la commune, approuvé à l'unanimité par le conseil municipal :

1 Attaché administratif 32H
 3 Adjoints Techniques Territoriaux 2ème cl:
 2 à 35H et 1 à 19,80H
 1 Adjoint Technique Territorial 1ère classe 27.80H
 1 ATSEM principale 2è classe 30H

Location appartement et commerce rue des Paludiers

Monsieur le Maire expose que suite à la reprise du commerce par Mr JUBAULT, il y a lieu d'établir un bail pour la mise à disposition des locaux commerciaux et de l'appartement situés 11 - 13 et 15 rue des Paludiers.

Le Conseil Municipal par 11 voix pour et 2 abstentions fixe le loyer mensuel à 450.00 € dont 250.00 € pour le commerce et 200.00 € pour l'appartement, précise que le loyer du commerce sera exonéré pendant une période de 3 ans, voire 5 ans au vue de la situation financière.

Échange et acquisitions pour le projet de chemin piétonnier

Suite à la réception du document d'arpentage et afin de réaliser le chemin piétonnier dans la continuité de l'étang, il y a lieu de finaliser les échanges et acquisitions (Suivant la délibération du 14/05/2014)

- échange de parcelles avec l'Indivision Lacire
 - acquisition de parcelle à l'indivision Lacire et à Mr et Mme Phélippe.

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour valide ces échanges et acquisitions

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour accepte le versement d'une subvention de 100 € pour le voyage

humanitaire au Burkina Faso de Enora Ménard domiciliée à Saulnières.

Décisions

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

-renonce à son droit de préemption sur la parcelle ZH 253 « Les Marronniers »

-accepte le devis de l'entreprise Coupel pour alarme + blocs secours + prises PC (1438,80 € alarme et déclencheur- 135 € bloc secours – 55 € prises PC)

-accepte le devis Beauplet pour ajout dans l'organigramme des clés du bâtiment de la cantine : 703,43 €

Mercredi 29 avril 2015.

Absente excusée : Mme LE COZ C.

Acquisition de l'immeuble 4 ruelle des Francs Bourgeois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'acquisition de cet immeuble mis en vente au prix de 77 000 €, conformément à l'évaluation du service des Domaines. Si besoin un agrandissement de l'école pourrait y être envisagé.

Demande de prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du 21 juin 2010

Par cet arrêté Monsieur le Préfet a déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement et de restructuration du centre bourg, qui n'est pas terminé à ce jour. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite donc auprès de Monsieur le Préfet la prorogation de la DUP pour une nouvelle durée de 5 années.

Demande de subvention auprès de la réserve parlementaire

La commune s'est vue octroyée par le gouvernement, avec l'accord de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'assemblée nationale une subvention de 7 000 € pour l'aménagement des abords de l'école.

Le devis de l'entreprise Pigeon s'élevant à 67 124,43 €, le conseil municipal approuve plan de financement suivant :

TRAVAUX: Aménagement de rue: 67 124,43 €
FINANCEMENT: Réserve parlementaire 7 000 €
Autofinancement: 60 124,43 €

Location appartement

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de louer le logement C, 10 rue des Paludiers à Mme. GALLERAND Brigitte à compter du 01/06/2015, suite au départ de Mme POULAIN Ingrid.

Participation rencontre Saulnières 28

Le tarif de 40€ par personne pour les personnes ayant participé au weekend du 2/3 mai 2015 pour la rencontre Saulnières 28 – Saulnières 35 est validé à l'unanimité.

Jeudi 04 juin 2015

Absents excusés : MM. PHÉLIPPÉ J. ROULLEAU G.

Convention d'utilisation du service de transport à la demande vers les CLSH

La commune souhaite pouvoir continuer à utiliser le service de transport à la demande communautaire pour le déplacement des scolaires le mercredi midi vers le centre de loisirs de Crevin. Le prix au kilomètre est de 0,65€HT

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer avec la Communauté de communes la convention d'utilisation du service de transport.

Conventions relatives à la mise en place des Temps d'Activités Scolaires

A compter de la rentrée scolaire 2015-2016, des activités de découverte, à la fois ludiques et éducatives, seront proposées aux enfants des cycles 1 - 2 (maternelle, CP et CE1) et 3 (CE2, CM1 et CM2) certains soirs de semaine, de 15h30 à 16h30. Ces activités seront réalisées par du personnel recruté par la commune ou par des intervenants extérieurs professionnels. Dans ce dernier cas, il conviendra de conclure des conventions avec les prestataires afin de régler les modalités de leur intervention, notamment pédagogiques et financières.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer toutes les conventions et autres documents nécessaires à la mise en place des TAPS.

-Pour la rentrée 2015-2016 les conventions sont signées avec :

L'Office cantonale des Sports : 27€/h

Bulle d'air (yoga) : 32€/h soit 1184€

Fédération sports pour tous (zumba) : 35€/h soit 1260€

Travaux à la cantine de l'école

Le conseil municipal à l'unanimité accepte les devis de l'entreprise Posson La Bosse de Bretagne pour l'installation d'une VMC dans la cantine, coût 1 105,35€ HT, ainsi que pour l'installation des luminaires dans le réfectoire et la cuisine, coût 1 205,25€ HT

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 contre accepte le devis de l'entreprise Coupel au Sel de Bretagne pour la plomberie et sanitaire, coût 2 440,00€ HT ainsi que le devis de l'entreprise 1000Ty Services pour la réfection et l'isolation du plafond, coût 3 402,00 €

Décision

Réparation de la girouette de l'église: l'entreprise retenue est AZcouvertures de Chanteloup pour un coût de 839€

Jeudi 25 juin 2015.

Absente excusée : Mme LEBEAU C.

Travaux de voirie 2015.

4 entreprises ont été consultées pour les travaux concernant:

- CR Beau Soleil au croisement VC 102 La Sorais

- CR 8 Les Croix jusqu'à la RD 777

- VC 6 La Tennehais – Gatel

- rue de L'Etang sur 650 m

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant de 52 713,77 € HT et sollicite l'aide de la Communauté de Communes prévue à cet effet.

Recettes provenant du produit des amendes de police

Vu la décision de la Préfecture par laquelle la commune de Saulnières est retenue pour la réalisation d'aménagements de sécurité rue St Martin, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la somme proposée de 3 106€ provenant du produit des amendes de police et s'engage à réaliser les travaux dans les plus brefs délais.

Admission en non-valeur

Sur proposition de M. le Trésorier, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes dont le montant total s'élève à 871,72 € (objet : raccordement réseau et redevance assainissement).

Travaux bâtiment cantine dortoir école

Devis des entreprises concernant les travaux à l'école maternelle:

- Ent. Ollivier: remplacement ouvertures : 6 905.39 €
- Ent. Posson: éclairage : 1 788.75 €
- Ent. 1000 Ty services : plafonds : 3 722.44 € HT
- Compagnie des Artisans Bain de Bretagne : isolation : 5 700 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide ces devis et sollicite l'aide de la communauté de communes pour réhabilitation des équipements publics.

Décisions - Informations

Aménagement de l'étang : consultation de l'entreprise Dmeau pour l'aménagement de l'étang : coût 1 800€ HT,
- Véolia : changement du poteau incendie rue Saint Martin : coût 1 580.46 € HT
- Point à temps 2015 : l'entreprise SAABE a été retenue dans le cadre du marché intercommunal.

Jeudi 30 juillet 2015.

Absents excusés: LE COZ C. LEFEBVRE A. ROBIN S. VALOIS D. LEBEAU C. BARRÉ B.

Tarifs cantine garderie pour l'année 2015-2016

Pour la rentrée 2015-2016 le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs ci-dessous:

- Le repas à la cantine : 3.20 €
- Garderie: 0.60 € la ½ heure, 3.00 € le ¼ d'heure après 18h45.

Coût à l'élève de l'école publique

Ce coût, déterminé en fonction des dépenses de fonctionnement de l'école est utilisé pour la facturation de leur participation à l'école publique pour les communes extérieures. (Coûts approuvés à l'unanimité)
Coût maternelle 2013: 1 320.19 €, 2014 :1277.47€
Coût primaire 2013 : 384.61 €, 2014 :375.44€

Travaux salle de sports

Le devis pour les travaux de charpente (renforcement et redressement de fermes) de l'entreprise Rebours de Martigné Ferchaud est validé à l'unanimité pour un montant de 15 745€ HT.

Travaux réseau EU rue de la Gare

Le devis de l'entreprise Pigeon concernant la réparation du réseau rue de la Gare est validé à l'unanimité pour un montant de 7787€ HT

NB: l'intégralité des délibérations est consultable sur le site internet de la commune.

Autres informations

PERMANENCES PARLEMENTAIRES:

Les vendredis 23/10, 20/11, 11/12 en mairie:

- Au Sel de Bretagne, de 9h à 10h30
 - A Bain de Bretagne, de 14h30 à 16h30
- RDV à prendre au : 02 99 72 12 16, (permanence de M Marsac à Redon).

ELECTIONS RÉGIONALES :

Les 6 et 13 décembre 2015.

Inscriptions sur les listes électorales :
avant le 30 septembre.

Le bar-tabac-restaurant Le Saulnier vous propose:

Samedi 24 octobre: Couscous

Sur place: 13€ à emporter: 8,10€

Samedi 21 novembre: Choucroute de la mer

Tarif en fonction du prix du poisson.

Renseignements et réservations:

Stéphane au 02 99 44 64 56

L'épicerie des Paludiers nous propose :

-des pizzas à emporter cuites au feu de bois le vendredi, samedi et dimanche soir

-des poulets fermiers de Janzé d'1,3 kg, rôtis au feu de bois, le dimanche midi. (pensez à réserver à l'avance)

-du pain de la boulangerie de Crevin tous les jours d'ouverture du commerce

Rappel des heures d'ouverture :

-mardi : de 16 à 19h30

-mercredi et jeudi : de 9 à 13h et de 16 à 19h30

-vendredi : de 9 à 13h et de 16 à 21h

-samedi et dimanche : de 9 à 13h et de 17 à 21h.

Contact : 02 99 44 67 45

A bientôt au commerce !

Petite annonce

Mets à disposition une parcelle de terrain d'environ 500m² à Saulnières à l'usage d'un jardin potager.

Disponible de suite.

Joindre M Edon au 06 76 25 95 03.